
Extrait des minutes de la secrétairerie d'état.

Numéro d'inventaire : 1979.14109

Auteur(s) : Fourcroy (Antoine François, comte de)

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : non renseigné (Mayence)

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1805

Description : Double feuille de papier. En-tête imprimé, complété à la main. Le papier est bruni en haut de la feuille. Le numéro 26 a été ajouté au crayon bleu, en haut à gauche.

Mesures : hauteur : 310 mm ; largeur : 205 mm

Notes : Ampliation du décret de nomination de M.De Guerle au poste de professeur de Belles-Lettres latines et françaises au lycée Bonaparte (cf. doc. n°14108). Le décret est rédigé à Mayence, et porte la date du 3 vendémiaire an 13. On lit: "Napoléon, Empereur des Français, sur le rapport du ministre de l'intérieur, décrète ce qui suit...".

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'état.

26

Marsenne Le 3 Vendémiaire an 13.

Napoléon, Empereur des Français,

Sur le Rapport du Ministre de l'Intérieur,

Décrète ce qui suit :

Article 1.^{er}

M. Desguette est nommé Professeur de
Belle-Lettres Latines et Françaises au
Lycée Bonaparte.

Article 2.

Le Ministre de l'Intérieur est chargé de
l'exécution du présent Décret.

Signé Napoléon.

Par l'Empereur. Le Secrétaire d'Etat.

Signé Auguste B. Maret.

Pour copie conforme.

Le Ministre de l'Intérieur par intérim.

Signé Portalis.

Pour ampliation.

Le Conseiller d'Etat & Directeur Général

de l'Instruction publique.

Fourcroy

